

nationale, composée en majorité d'ouvriers: « L'antagonisme entre le gouvernement où il n'y avait, ou presque, que des bourgeois et le prolétariat en armes, éclata aussitôt... Armer Paris, c'était armer la Révolution. Pour Thiers, la domination des classes possédantes serait menacée tant que les ouvriers parisiens resteraient en armes. Les désarmer fut son premier souci. » (Engels). D'où le 18 mars et la Commune.

Mais ayant pénétré le « secret » de l'Etat bourgeois (qu'il fût monarchique ou républicain, autoritaire ou démocratique), le prolétariat avait à définir à son égard sa propre politique. La méthode expérimentale du marxisme lui en donna les moyens.

A l'époque du « Manifeste Communiste » (1847), Marx avait bien marqué la nécessité pour le prolétariat de conquérir le pouvoir politique, de s'organiser en classe dominante, mais sans pouvoir préciser qu'il s'agissait pour lui de fonder son propre Etat. Il avait déjà prévu la disparition de tout Etat avec l'abolition des classes, mais il n'avait pu dépasser une formulation générale, encore abstraite. L'expérience française de 1848-1851 fournit à Marx la substance historique qui allait renforcer en lui l'idée de la destruction de l'Etat bourgeois, sans lui permettre cependant de délimiter les contours de l'Etat prolétarien appelé à le remplacer. Le prolétariat apparaît comme la première classe révolutionnaire dans l'histoire, à qui incombe la nécessité d'anéantir la machine bureaucratique et policière, de plus en plus centralisée, dont toutes les classes exploiteuses s'étaient servies jusqu'ici pour écraser les masses exploitées. Dans son « 18 Brumaire », Marx souligna que « toutes les révolutions politiques « n'ont fait que perfectionner cette machine au lieu de la briser. » Le pouvoir centralisé de l'Etat, avec ses organes répressifs, remontait à la monarchie absolue; la Bourgeoisie naissante s'en servit pour lutter contre la féodalité. La Révolution française ne fit que le débarrasser des dernières entraves féodales et le Premier Empire paracheva l'Etat moderne. La société bourgeoise développée transforma le pouvoir central en une machine d'oppression du prolétariat. Pourquoi l'Etat ne fut jamais détruit par aucune des classes révolutionnaires, mais conquis, Marx en donna l'explication fondamentale dans le « Manifeste » : « les moyens de production et d'échange, sur la base desquels s'est

édifiée la bourgeoisie, furent créés à l'intérieur de la société féodale ». La Bourgeoisie, sur la base de positions économiques conquises graduellement, n'eut pas à détruire une organisation politique dans laquelle elle était parvenue à s'installer. Elle n'eut à supprimer ni la bureaucratie, ni la police, ni la force armée, mais à subordonner ces instruments d'oppression à ses fins propres, parce que la révolution politique ne faisait que substituer juridiquement une forme d'exploitation à une autre forme d'exploitation.

Par contre, le prolétariat était une classe exprimant les intérêts de l'Humanité et non des intérêts particuliers pouvant s'encastrier dans un Etat fondé sur l'exploitation : « Les prolétaires n'avaient rien à sauvegarder qui leur appartenait; ils avaient à détruire toute garantie privée, toute sécurité privée existante » (Manifeste). La Commune de Paris fut la première réponse historique, encore bien imparfaite, à la question de savoir en quoi l'Etat prolétarien se différencierait de l'Etat bourgeois : la domination de la majorité sur la minorité dépossédée de ses privilèges, rendait inutile le maintien d'une machine bureaucratique et militaire, spécialement au service d'intérêts particuliers, à laquelle le prolétariat subsistait, et son propre armement — pour briser toute résistance bourgeoise — et une forme politique lui permettant d'accéder progressivement à la gestion sociale. C'est en cela que « la Commune ne fut déjà plus un Etat au sens propre du mot ». (Engels). Lénine souligna « qu'elle arrivait ainsi — œuvre gigantesque — à remplacer certaines institutions par des institutions de principe essentiellement différent ».

Mais l'Etat prolétarien n'en conservait pas moins le caractère foncier de tout Etat : il restait un organe de coercition qui, bien qu'assurant la domination de la majorité sur la minorité, ne pouvait toujours qu'exprimer l'impuissance à supprimer temporairement le droit bourgeois; il était, suivant l'expression de Lénine un *Etat bourgeois sans bourgeoisie* qui, sous peine de se retourner contre le prolétariat, devait être maintenu sous le contrôle direct de celui-ci et de son parti.

La théorie de la dictature du prolétariat, ébauchée dans le « Manifeste », mais qui puisa dans la Commune de 1871 ses